

Médecine de proximité

le généraliste

PARTICIPEZ À NOTRE GRANDE ENQUÊTE

Pour remplir ce questionnaire, c'est très simple. Il suffit de cocher la case correspondant à votre choix. Retenez une seule réponse par question, sauf pour les questions 6, 7 et 14 pour lesquelles plusieurs choix sont possibles. Retournez ensuite votre questionnaire au « Généraliste » :

21, rue Camille Desmoulins, 92789 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Ou mieux, répondez directement en ligne sur notre site <http://www.legeneraliste.fr>

1 Pour vous qui sont les professionnels qui assurent la « médecine de proximité » ?

- A. Ce sont les médecins généralistes, les paramédicaux, les pharmaciens, les spécialités les plus couramment rencontrées en ville et les urgentistes hospitaliers
- B. Ce sont les médecins généralistes, les paramédicaux et les pharmaciens.
- C. Ce sont les médecins généralistes uniquement.

2 Dans les dix prochaines années, pensez-vous qu'il y ait un risque de pénurie en médecins généralistes dans la zone géographique où vous exercez ?

- A. Oui, ça a déjà commencé.
- B. Oui, c'est inévitable.
- C. Non, je ne suis pas inquiet.

3 Selon vous, quel est le principal problème rencontré au quotidien par les généralistes ?

- A. Le poids des charges administratives.
- B. L'insuffisance de rémunération.
- C. La contrainte de la permanence de soins.....
- D. Les exigences des patients.

4 Concernant l'installation des médecins libéraux êtes-vous...

- A. Favorable au maintien d'une liberté totale d'installation avec conventionnement automatique comme actuellement.
- B. Favorable à un système dans lequel la collectivité aurait la possibilité, dans certaines zones excédentaires, de conditionner toute nouvelle installation au départ d'un médecin.
- C. Favorable à une carte sanitaire, sur la base de laquelle seraient autorisées ou non les installations en médecine libérale.

5 Selon vous, à quoi doivent servir les futurs schémas régionaux de l'offre de soins (Sros) ambulatoire prévus par la réforme « HPST » ?

- A. Comme le prévoit la loi, ils doivent rester indicatifs et non opposables aux médecins qui souhaitent s'installer.....
- B. Sans être contraignants pour les médecins qui s'installent, ils doivent servir de base pour octroyer les aides à l'installation là où c'est nécessaire.
- C. Il faut les rendre contraignants pour que les nouveaux médecins ne s'installent que là où l'on en a besoin.

6 Pour résoudre les problèmes de démographie

médicale, faut-il...

(plusieurs réponses possibles)

- A. Demander aux médecins des zones excédentaires d'effectuer quelques demi-journées par mois de service médical en zones déficitaires.
- B. Rendre obligatoire un à deux ans d'exercice en zones déficitaires pour les jeunes qui s'installent.
- C. Créer un clinicat en médecine générale de deux ans réalisé obligatoirement en zones déficitaires.....
- D. D'autres mesures.

7 A votre avis, comment susciter davantage de vocations chez les jeunes pour la médecine générale ?

(plusieurs réponses possibles)

- A. Imposer un stage de quelques jours chez le généraliste dès le premier cycle.
- B. Rendre effectif le stage de second cycle en médecine générale.
- C. Nommer davantage d'enseignants généralistes à la faculté.....
- D. Mieux rémunérer les médecins généralistes.
- E. Développer le salariat en médecine générale.....
- F. Organiser des passerelles permettant de se reconverter d'une spécialité à l'autre en cours de carrière
- G. Multiplier les formes d'exercice collectif de la médecine générale.
- H. Donner les avantages sociaux des salariés aux médecins libéraux.

8 A quelles conditions seriez-vous prêt à devenir maître de stage ?

- A. Meilleure rémunération de cette fonction.....
- B. Reconnaissance universitaire.
- C. Autre.
- D. Je suis déjà maître de stage.....

9 A votre avis, un forfait majorant la rémunération des remplaçants en zones rurales excentrées aiderait-il les médecins installés à trouver des remplaçants ?

- A. Oui.....
- B. Non.....

10 Vous paraîtrait-il normal que l'activité d'un médecin soit mieux rémunérée dans les zones où la collectivité en a le plus besoin ?

- A. Oui.....
- B. Non.....

11 Seriez-vous prêt à effectuer, sous une forme ou

une autre, quelques demi-journées par mois dans un autre canton que le vôtre, moins bien doté du point de vue de la densité médicale ?

- A. Oui, dans tous les cas.....
 B. Oui, dans un rayon de moins de 45 minutes de déplacement.....
 C. Non.....

12 Si l'on devait accorder un « bonus » aux médecins qui exercent dans les zones de sous-densité médicale, quelle modalité aurait votre préférence ?

- A. Majorer le C.....
 B. Accorder un forfait « déserts médicaux ».....
 C. Mieux prendre en charge les cotisations sociales.....
 D. Accorder des points de retraite supplémentaires.....

13 Seriez-vous prêt à déléguer certaines des tâches que vous accomplissez aujourd'hui ?

- A. Oui.....
 B. Non.....

14 Si vous deviez déléguer certaines tâches que vous effectuez vous-mêmes actuellement, lesquelles dans la liste ci-dessous seriez-vous disposé à confier à d'autres professionnels (secrétaires, assistantes sociales, paramédicaux, pharmaciens, biologistes...)?

(plusieurs réponses possibles)

- A. Mesure d'IMC.....
 B. Prise de température.....
 C. Prise de la pression artérielle.....
 D. Recueil des derniers examens complémentaires effectués.....
 E. Vaccination.....
 F. Vérification de l'observance thérapeutique et détection des effets secondaires.....
 G. Recueil des événements médicaux depuis les précédentes consultations.....
 H. Passation d'échelles d'évaluation (douleur, dépendance au tabac, consommation d'alcool...)
 I. Réalisation d'autotests (bandelettes urinaires, streptotests...)
 J. Renouvellement de prescription de pilules contraceptives.....
 K. Renouvellement par le pharmacien de médicaments pour les pathologies chroniques.....
 L. Convocation de patients atteints de maladies chroniques pour des examens de surveillance biologique.....
 M. Remplissage de formulaires et protocoles d'assurance-maladie.....
 N. Recherches d'orientation et de modalités de prise en charge des patients (Ehpad, Siad, HAD...)

15 Pour optimiser coordination et coopération entre professionnels, quel est, selon vous, le système à privilégier ?

- A. Le maintien de la situation actuelle.....
 B. Le maintien de la situation actuelle, mais avec un système d'information partagé entre praticiens.....
 C. La création de lieux d'exercice pluridisciplinaires de type maisons de santé.....
 D. L'exercice des professionnels dans des lieux différents, mais avec organisation en pôles de santé.....

16 Si une maison de santé pluridisciplinaire s'installait dans votre zone géographique, seriez-vous prêt à la rejoindre ?

- A. Oui.....
 B. Non.....
 C. J'exerce déjà en maison de santé.....

17 Concernant vos modalités de rémunération, laquelle de ces trois formules aurait votre préférence ?

- A. Un paiement à l'acte majoritaire comme actuellement.....
 B. Un système mixte comportant 50 % de paiement à l'acte et 50 % de forfaits pour les missions de coordination et de santé publique.....
 C. La suppression du paiement à l'acte et son remplacement par du salariat.....

18 Trouveriez-vous normal que des médecins généralistes bénéficient de suppléments de rémunération en fonction de leur ancienneté dans la profession ?

- A. Oui.....
 B. Non.....

19 Trouveriez-vous normal que des médecins généralistes bénéficient de suppléments de rémunération en fonction de leurs efforts de formation ou d'évaluation des pratiques ?

- A. Oui.....
 B. Non.....

20 Concernant la permanence des soins, quelle solution vous semble la meilleure ?

- A. Des gardes prises individuellement à leur cabinet par les médecins volontaires.....
 B. Un système associant les médecins libéraux dans un même lieu, de type maison médicale de garde.....
 C. Le recours à un service privé de type « Sos médecins ».....
 D. Le recours à un corps spécifique de « médecins volants ».....

21 D'une manière générale, comment définiriez-vous la notion de « proximité » en médecine ?

(Pour cette question, merci d'accompagner votre réponse d'un commentaire écrit).

FICHE D'IDENTITÉ

- Nom :
 ► Prénom :
 ► Âge : ► Sexe : A. Homme B. Femme
 ► Commune d'installation :
 ► Code postal :
 ► Lieu d'exercice :
 A. Zone urbaine > 100 000 habitants.....
 B. > 25 000 à 100 000 habitants.....
 C. 5 000 à 25 000 habitants.....
 D. < 5 000 habitants.....
 ► E-mail :